

“ lui donnes le bon exemple, comme l'aîné. Ta maman et moi, nous espérons que par ton assiduité à bien étudier tes leçons, tu lui donneras le désir de t'imiter. Il est bien jeune, (il n'a que sept ans) il faut que tu l'encourages, car c'est un bon petit frère que tu as ; il est ton meilleur ami, et il est si beau de voir deux frères s'aimer et se rendre mutuellement service. Adieu, mon cher fils, je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que mon cher Ernest.”

Ton affectionné père, etc.,

BRUYÈRE.

L'amour de Monsieur Bruyère pour ses enfants n'était point un amour aveugle, qui ne sait où se trouve leur véritable bien. Tout attaché qu'il leur était, il bénissait cependant le ciel, si Dieu, lui demandait, comme à Abraham, d'en faire le sacrifice. De son mariage avec Mademoiselle McKenzie il eut cinq enfants, les deux fils que nous connaissons, et trois filles qui sont au ciel, toutes trois étant mortes en bas âge. Quand mourut la seconde, il consolait Mme Bruyère, en lui faisant envisager que le sort de cet enfant est bien préférable à celui de tant de jeunes personnes, qui vivent dans le monde, entourées de mille danger ; il louait la Providence ; “ car, disait-il, tout ce qu'elle fait est pour le plus grand bien,” et il acceptait avec résignation le sacrifice qui lui était imposé ; heureux de voir ses enfants soustraits à la corruption du siècle, avant d'avoir perdu leur innocence baptismale ; heureux de voir leur bonheur éternel à jamais assuré.

Ah ! c'est que la foi de Mr. Bruyère était vive, et que la Religion, dès longtemps, lui avait appris à voir en tout et partout, la main de Dieu dans le gouvernement de ce monde.

C'est le même esprit de Religion qui fit que tout occupé qu'il était des intérêts de son commerce, il trouvait encore le temps de se livrer aux exercices de la piété la plus tendre.

Tous les jours Mr. Bruyère faisait *oraison*, et même deux fois dans la journée, pendant les huit jours qui précédaient chacune de ses communions.

A toutes les grandes Fêtes, il venait retremper son âme au *Banquet Eucharistique*, et demander de nouvelles lumières et de nouvelles forces, au Dieu de Conseil et de Force, pour accomplir avec fidélité tous ses devoirs.

Il n'entreprenait point de grands voyages sans s'être muni de ce *Viatique Divin*, et cet automne, avant de partir pour l'Angleterre, il n'oublia point de nous donner ce dernier exemple de fidélité à ses devoirs de chrétien.

Toute la Paroisse de Montréal a pu voir avec quelle régularité il assistait aux Offices, pendant qu'il était Marguillier *en charge*, et avec quelle rare modestie, et quelle piété édifiante il s'y tenait.

Dans ses voyages, il n'était pas moins fidèle à observer les lois de Dieu et celles de l'Eglise ; quelque part qu'il se trouvât, en quelque compagnie que ce fût, et au milieu de Londres même, il ne craignait pas d'observer exactement les *lois du Jeûne et de l'Abstinence*.

Jamais il ne lui échappait aucune parole qui pût froisser la modestie la plus sévère.

“ J'ai voyagé, avec lui, plus de dix ans, nous a dit un de ses meilleurs amis, je l'ai toujours vu le plus gai, le plus aimable dans les conversations ; mais jamais je ne lui ai entendu prononcer une parole capable de blesser l'oreille la plus délicate et la plus scrupuleuse.”

Ici, nous nous arrêtons. Nous avons parlé plus longuement que nous ne nous l'étions proposé. Nous aurions encore beaucoup à dire, et nous nous apercevons que si au lieu d'une simple notice biographique, nous enissions voulu écrire une vie de M. Bruyère, les matériaux ne nous eussent peut-être pas fait défaut.

Nous souhaitons, que ces quelques lignes, pleines d'imperfections, mais écrites de grand cœur, puissent apporter quelque soulagement à la douleur profonde de sa noble épouse, à celle de ses aimables enfants, et à celle de ses nombreux amis. Après les consolations qu'offre la Religion aux âmes affligées, nous ne croyons pas qu'il y en ait de plus douces, que celles que l'on puise dans le souvenir des vertus des personnes qui nous ont été chères, et dans les témoignages d'estime et de sympathie que l'on peut recevoir de ceux qui savent compatir aux douleurs de leurs frères.

Aux quatre discours qui viennent de paraître dans nos derniers numéros, sur l'*Eloquence*, la *Poésie*, la *Musique* et la *Peinture*, nous lisons succéder ceux qui furent prononcés, l'an dernier, sur la *Gloire Littéraire* et la *Gloire Militaire*, et qui furent les premiers qui donnèrent l'idée et l'élan pour ces joûtes de l'esprit, où le sang ne laisse aucun regret au vainqueur.

Nous donnons, *in extenso*, la *Correspondance* qui parut à cette occasion, dans la *Minerve* du 10 Avril 1858. Elle nous semble très-propre à donner à nos lecteurs, une idée de cette imposante assemblée qui inaugurerait le *Cercle Littéraire*.

CORRESPONDANCE

SUR LA

SEANCE PUBLIQUE DU CERCLE LITTÉRAIRE
le 23 mars 1858.

M. LE RÉDACTEUR,

Nous avons lu, dans l'un de vos derniers numéros, un compte-rendu d'une séance publique donnée par le Cercle Littéraire de Montréal. Le vif intérêt que nous portons à cette Société naissante, nous porte nous-mêmes à vous communiquer notre impression sur une séance qui a si vivement intéressé le public.

Parmi les nombreux auditeurs qui encombraient la Salle du Cabinet de Lecture, on voyait au premier rang Son Honneur le Maire, M. le Supérieur du Séminaire de St. Salpice, l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, M. le Commandeur Viger, le Révérend Père Vignon, Supérieur des Jésuites, M. Cherrier, C. R., M. Maxime Bibaud, M. Denis, Directeur du Collège de Montréal. Autour d'eux se pressaient les membres nombreux du Clergé de la ville et des talents distingués de toutes les professions. Tous également attentifs, et jaloux d'encourager par leur présence et leurs applaudissements, les premiers efforts de cette noble institution qui, pour la première fois allait se révéler à la Société Canadienne.

M. Belle, jeune avocat et président du Cercle Littéraire, ouvrit la Séance par un gracieux compliment à Son Honneur le Maire de Montréal et à M. le Supérieur du Séminaire. Le jeune membre du Barreau a ensuite exposé d'une manière claire, nette et précise, le but de la Société, les membres qui la composent et